

APPROFONDIR L'URBANISME REGLEMENTAIRE

(Édition : Mars.2022)

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout Elu de collectivité territoriale ayant suivi la formation s'initier à l'urbanisme ou ayant des connaissances sur le sujet ◆ Absence de prérequis 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Se familiariser avec la lecture de plan ◆ Appréhender les différentes procédures d'évolution du PLU ◆ Découvrir les bases de l'instruction des Autorisation du Droit des Sols ◆ Limiter le risque contentieux
CONTENU	
<p>Le Plan Local d'Urbanisme</p> <p>1 / Les différentes procédures d'évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La modification simplifiée ◆ La modification ◆ La révision allégée ◆ La révision générale ◆ La mise à jour ◆ La mise en compatibilité <p>2 / Les étapes à respecter</p> <p>3 / La participation du public</p> <p>4 / La collaboration avec les Personnes Publiques Associées</p>	<p>Les Autorisations du Droit des Sols (CU, DP, PC, PD, PA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Champs d'application ◆ Composition d'un dossier ◆ Délais d'instruction ◆ Consultations obligatoires et facultatives ◆ Forme et contenu de la décision ◆ Retrait d'une autorisation ◆ Fiscalité ◆ Mise en œuvre de la décision ◆ Validité de l'autorisation ◆ Achèvement des travaux et récolement
DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION	MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>Durée : 1 jour soit 7h</p> <p>Dates : nous consulter</p> <p>Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h</p> <p>Lieu : à déterminer</p> <p>Groupe : 4 à 10 stagiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Apports théoriques, réglementaires et juridiques ◆ La formation sera interactive et pratique avec des études de cas ◆ L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. ◆ Classeur pédagogique ou clé USB avec supports remis au stagiaire
MODALITÉS D'ÉVALUATION	QUALITÉ DU OU DES INTERVENANTS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation des acquis de la formation ◆ Questionnaire de satisfaction ◆ Questionnaire post-formation 	<p>Jérôme Balland, formateur en urbanisme, chef de service urbanisme pour une collectivité</p>